

RANDONNEE

RENDEZ-VOUS À CHALAIS, le dimanche 8 juin 2014
CIRCUIT FLECHE DE 170 KM de type enduro, permettant la découverte du Pays du Sud Charente, en toute convivialité. Le parcours sera composé de 3 boucles (60 KM + 40 KM + 61 KM).

- . Des itinéraires de délestage seront mis en place pour contourner les grosses difficultés.
- . Retour de chaque boucle au point de départ, pour ravitailler et se restaurer.
- . Pour les petites autonomies, prenez vos précautions (assistance, sac à dos...). L'organisation ne transportera aucun carburant.
- . La protection dorsale est conseillée.

HORAIRES

- 7H30** : CONTROLE DES PAPIERS (assurance, permis, carte grise)
9H00 : CONTROLE TECHNIQUE (éclairage, bruit, plaque minéralogique) précédant l'**ouverture de la randonnée** pour chaque pilote
11H30 à 13H30 : REPAS DE MIDI (sous forme de self) : buffet d'entrées, steack-frites, fromage, dessert et café.
18H00 : VIN D'HONNEUR GRATUIT.

**Merci de respecter ces 10 conseils de bon sens :**

- . Le tout terrain se pratique sur les chemins et dans les sites adaptés,
- . Pas de hors piste,
- . Ne prenez pas la randonnée pour une compétition,
- . Soyez courtois avec les riverains et les autres randonneurs,
- . Respectez les espaces naturels, les propriétés privées et les cultures,
- . Respectez l'état des chemins et leurs abords,
- . Roulez avec un véhicule conforme, propre et silencieux,
- . Adapter votre conduite et les équipements nécessaires aux conditions climatiques,
- . Respectez la réglementation,
- . Soyez bien assurés.

BULLETIN D' ENGAGEMENT :

Nom : Prénom :
 Date de naissance :
 Adresse :
 CP : Ville :
 Téléphone : Portable :
 N° Permis : Catégorie :
 Délivré le : à :
 Marque de la moto :
 N° d'immatriculation :
 Cylindrée :
 Assurance :
 N° Police :
 Club ou groupe représenté :
 Licence (facultative) FFM UFOLEP N°.....

Les motos homologuées, pneus homologués, tapis de sol environnemental obligatoire
Tout papier non réglementaire : (Assurance, permis, Carte Grise) entraînera l'exclusion du pilote.
Emprunt et traversée de voie à circulation motorisée, sous la responsabilité de chacun.

Je soussigné, déclare :

- . m'engager au strict respect du code de la route ainsi qu'à celui du parcours fléché,
- . renoncer à exercer tout recours contre les organisateurs de la présente randonnée pour le ou les accidents, dommages corporels et matériels qui pourraient me survenir avant, pendant ou après cette randonnée tout terrain,
- . si pour quelque raison que ce soit, la randonnée ne pouvait avoir lieu, je n'exigerai rien des organisateurs.

Fait à : le :

Signature :

(Faire précéder la mention « lu et approuvé »)

Réservation et paiement

Attention nombre de places limité à 350 motos !

Engagement à renvoyer impérativement avant le 26 mai 2014

Prix de la randonnée avec le repas de midi : **48.00 €**

Attention : après le 26 mai, les droits d'inscription seront de **53 Euros**, sous réserve de places disponibles.

1 engagement pilote (avec repas du midi)	€
... repas midi accompagnateur (adulte)	x 12.00 €€
... repas midi accompagnateur (enfant -12 ans)	x 6.00 €€

Total :	€

Prière de joindre impérativement à votre engagement une enveloppe timbrée, libellée à votre adresse pour la confirmation d'engagement.

Les tickets repas vous seront remis au matin de la randonnée, lors du contrôle des papiers.

Attention :

Toute réservation non accompagnée du règlement et de l'enveloppe timbrée ne sera pas prise en compte !!! Vous voici prévenus...

Aucun repas ne sera servi sans présentation du ticket.

Ce bulletin d'engagement est à retourner à l'adresse ci-dessous, accompagné du règlement correspondant. Chèque libellé à l'ordre du : **Chalais Moto- Club**

Mr Denis DUQUERROUX
71 Le Petit Croizet
33 230 LES EGLISOTTES

Renseignements :

☎ 05 57 69 55 76 Soir

☎ 06 15 06 75 04

Possibilité d'hébergement : voir site Chalais moto club

Possibilité de photocopier les engagements.

Randonnée Touristique Tout Terrain des Epis Chalaisiens



CHALAIS

**Le 8 juin 2014
à 7h**

Buvette



Pour tous renseignements : 05 57 69 55 76 ou 06 15 06 75 04

www.chalaismotoclub.com



IPNS - ne pas jeter sur la voie publique